REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 9 juillet 2025
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de la cohésion sociale

Préparer sa retraite : un courrier pour accompagner les seniors du canton

Dans le cadre de sa politique de lutte contre le non-recours aux prestations sociales, le canton de Genève envoie deux courriers d'information aux seniors : l'un à 60 ans, pour anticiper la retraite, et l'autre à l'approche de l'âge légal. Objectif : fournir des informations pratiques et utiles sur les démarches à entreprendre, les prestations existantes et les aides disponibles.

« La retraite, ça se prépare ». C'est sous ce titre que le conseiller d'Etat Thierry Apothéloz a adressé cette semaine un courrier aux Genevoises et Genevois qui fêteront leurs 60 ans en 2025. Dans le même esprit, une seconde lettre intitulée « La retraite, c'est demain » a été envoyée aux personnes qui résident dans le canton et qui atteignent l'âge de la retraite dans l'année.

Ces démarches s'inscrivent dans la politique cantonale de lutte contre le non-recours aux prestations sociales. Les courriers informent sur les prestations disponibles à la retraite, expliquent comment les demander et présentent les dispositifs d'accompagnement administratif et social proposés par les communes.

Les lettres rappellent notamment l'importance de déposer sa demande AVS au moins trois mois avant la retraite afin de percevoir sa rente sans interruption. Elles expliquent aussi comment réunir ses avoirs du 2e pilier et rappellent que les personnes retraitées disposant de revenus modestes peuvent solliciter des prestations complémentaires.

Pour compléter ces informations, la page internet seniors.ge.ch a été mise en ligne. Elle reprend l'ensemble des contenus des courriers, enrichis de liens directs vers les formulaires de demande et d'autres informations pratiques.

Les visiteurs y trouveront également de nombreuses ressources sur des sujets variés : activités sociales et sportives, sorties, mobilité, santé, logement, aide à domicile ou encore soutien aux proches aidants.

Ces courriers seront envoyés chaque année aux personnes fêtant leurs 60 ans et à celles à un an de la retraite.

Pour toute information complémentaire aux médias:

M. Guillaume Renevey, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DCS, guillaume.renevey@etat.ge.ch, T. 022 546 67 68